Archives parlementaires

Discours de l'assemblée générale de la section de Bon Conseil (Paris) qui déclare solennellement qu'elle est prête à verser son sang pour la représentation nationale, lors de la séance du 9 thermidor an II (27 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Discours de l'assemblée générale de la section de Bon Conseil (Paris) qui déclare solennellement qu'elle est prête à verser son sang pour la représentation nationale, lors de la séance du 9 thermidor an II (27 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 569;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24517_t1_0569_0000_7

Fichier pdf généré le 21/07/2021

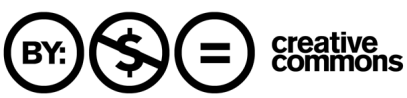

Convention nationale, le maintien de la liberté, l'affermissement de la République une et indivisible. Vive la République et la montagne.

[La Sect^n^ de Bonne Nouvelle à la Conv.; Extrait des reg. de l'Ass^ée^ g^ale^ du 9 therm. II] (1).

Représentants

Les citoyens de la section de Bonne Nouvelle n'oublient pas qu'ils sont françois, et qu'ils ont juré le salut de leur patrie; ils n'oublient pas que la Convention nationale est le trône de la Republicaine (*sic*) françoise, et que l'arbre de la liberté ne produira de fruits qu'autant que toutes ses branches resteront unies

Nous sommes députés pour vous dire que la section de bonne nouvelle vient d'arretter à l'unanimité qu'elle ne connoit d'autre point de ralliement que la Convention Nationale; qu'en elle seule elle apperçoit le timon de l'Etat, et qu'avec elle seule elle est décidée de le faire mouvoir ou de périr avec elle.

L'assemblée arrette à l'unanimité que l'adresse cy-dessus sera portée à l'instant à la Convention nationale par les C^ens^ Rambert, faivre, Varin, Gauchenot, La Bussiere et Luce, qu'elle nomme Commissaires à cet effet, et qu'extrait de l'arretté leur sera délivré sur le champ pour pouvoir

Pour extrait conforme, CHERZON (*vice-secrét.*). Par délibération L. MORIN DEGUERIVINE (*secrét. greffier*).

[Le C. révol. et de surv., sect^n^ fontaine de grenelle, à la conv.; Paris, 9 Therm. II, 11 heures du soir] (2).

Le Comité a reçu des Citoyens Chantrel et Tranoi, Secrétaires-commis de la Convention Nationale, le décret de la Convention, qui met hors de la loi les traîtres à la patrie de la Commune et d'henriot, et Consort. le Comité, en permanence, est tout à la République, à la Convention Nationale et à ses Comités, à la Vie, et à la Mort.

PONS, MARTRU (*secrét.*), CURT (*présid.*), COMPAGNIE (*comm^re^*), COTOT (*comm^re^*), LEGRAND (*comm^re^*), JANNON (*comm^re^*).

Nous membres du dit Comitez, sertifions avoire reçue un décret de la Convention national par les mains du Citoyen Chanterel ce 9 Termidor.

PONS, RONDELL (*comm^re^*), JANNON (*comm^re^*)

[Sect^n^ de la fontaine de Grenelle; Du 9 therm. II]

Aimer la Patrie, respecter la Représentation Nationale, abhorrer les tirans, telle fut toujours la profession de foi de la Section de la fontaine de Grenelle. elle vient de mettre en pratique ces principes sacrés. au premier appel de la Convention Nationale, elle s'est levée en masse. elle est ici, et elle jure par mon organe, de faire un rempart du corps de chacun de ses membres, pour deffendre les fideles Représentants qui par un Décret salutaire vont purger la terre de quelques monstres qui aspiroient à la suprême puissance et vouloient *égorger* (1) cette assemblée plus digne que jamais de fixer l'amour et l'admiration de tous les bons français. Vive la Convention nationale.

LAUGIER, LE FEUVRE, CHAPÉE.

[L'ass^ée^ g^ale^ de la sect^n^ de Bon Conseil à la Conv.] (2)

l'assemblée générale de la section de bon conseil, profondément indignée du crime atroce que vient de commettre la ci-devant municipalité de paris, a déclaré solemnellement qu'elle est prête à verser son sang pour la représentation nationale, qui vient d'acquérir de nouveaux droits à la reconnoissance publique, par les grandes mesures qu'elle a prise pour déjouer la conspiration qui menaçoit la liberté; arrête qu'elle enverra à la convention nationale une députation de douze membres pour lui manifester les sentiments qui l'anime, et nomme à cet effet les citoyens loÿs garnier, cheradame, cordier, bonvin, dubois, sauvagier, tissot, collot, fouquet, ibui et gemene, et les charge expressément de se rendre sur le champ à la barre de la convention nationale pour remplir ce devoir sacré.

GAUTHIER (*présid.*), ADAM (*secrét.*).

[Les C^ns^ de la Sect^n^ des Champs-Elisées à la Conv.] (3).

Citoyens Représentants

Au moment que les Citoyens de la Section des champs-Elisées ont apris que la Représentation Nationale étoit menacée, les citoyens se sont réunis en masse pour venir dire à la Convention qu'ils ne reconnoissent d'autre autoritée que la Représentation Nationale; qu'ils jurent en votre présence de vous servir de rempart, de sacrifier tout leur sang pour l'Amour de la Patrie; Qu'ils tremblent, ces scélérats qui veulent fédéraliser la France ! Nous les anéantirons, ou nous périrons tous

Tel est le vœu unanime des Citoyens de cette Section.

COLIN (*présid.*), HUMBERT (*secrét. greffier*).

[Le C. de surv. révol. de la Sect^n^ des Champs-Elysées, Aux C^ns^ Représantants Membres Composants le C. de S.P. de la Conv.; 9 therm. II].

Citoyens au reçue du décret de la Convention qui a été lue sur le champ, à la tête de la force armée, au chef-lieu de la section, nous avons vue avecque satisfaction touts les citoyens se porter en foulle et répétter mille fois vive la République, et nous n'aurons pas d'autre point de raliement que la Convantion National; il est 11 heures.

RENARD (*comm^re^*), BOULÉ, GARNIER (*comm^re^*), DUMAS (*comm^re^*), MUSSARD (*comm^re^*), J.B. MARTAIN, DAUNY (*comm^re^*), JOLY, DUFERT (*comm^re^*), BERTAUX (*comm^re^*).

(1) C 314, pl. 1256, p. 34.
(2) C 314, pl. 1256, p. 48, 49, 50.

(1) Verbe mis à la place de *contester*.
(2) C 314, pl. 1256, p. 45.
(3) C 314, pl. 1256, p. 43, 44.

Persée creative commons BY: $ =